



Caractéristiques indispensables :

Produit :

- Baignoire de **forme** rectangulaire
- Profondeur** intérieure de la baignoire : 36 cm
- Largeur** minimale en tous points : 70 cm
- Largeur maximale : 90 cm
- Longueur** : entre 170 et 180 cm
- Tablier** amovible
- Pieds** réglables en hauteur
- Bonde** et commande : situées du côté opposé à la plage de transfert
- Commande** bonde : actionnable poing fermé
- Revêtement plage de transfert** : étanche et non glissant
- Revêtement baignoire** : antidérapant
- Couleur** contrastée par rapport à l'environnement immédiat
- Robinetterie** : voir fiche afférente

TECHNIQUES SANITAIRE - BAIGNOIRE

Même si une baignoire présente des difficultés d'accès plus importantes qu'une douche pour les personnes atteintes de déficiences motrices, son utilité thérapeutique ne l'exclut pas de l'aménagement d'une salle de bains.

Produit :

- La baignoire est de **forme** rectangulaire. *Les autres formes de baignoire ne permettant pas un bon positionnement pour y effectuer un transfert, que ce soit à l'aide de la plage de transfert ou à l'aide d'un lève-personne. Elles ne sont également pas adaptées à l'installation d'un élévateur de bain.*
- La **profondeur** intérieure de la baignoire est de 36 cm. *Le respect de ce critère permet de tenir compte à la fois de la hauteur maximale de la face supérieure de la baignoire qui doit s'accorder avec celle de la plage de transfert, ainsi que de la hauteur libre à réserver sous la baignoire afin de pouvoir y glisser les pieds d'un lève-personne. En outre, cela permet de pouvoir s'y accouder afin de faciliter le transfert.*
- La **largeur** minimale de la baignoire, en tous points, est de 70 cm. Elle ne dépassera toutefois pas une largeur de 90 cm. *Le respect de ce critère permet de pouvoir installer un élévateur de bain dans la baignoire pour les personnes qui éprouvent des difficultés à se transférer. Cela permet également une utilisation par des personnes plus corpulentes ou encore la mise en œuvre d'une baignoire pourvue de poignées de relèvement qui réduisent la largeur utile de la baignoire. Toutefois, la baignoire ne dépasse pas 90 cm de largeur, car, au-delà de cette dimension, il peut être difficile de conserver l'équilibre de la partie haute du corps.*
- La **longueur** de la baignoire est comprise entre 170 et 180 cm. *Une longueur inférieure ne permet pas de s'y installer avec les jambes étendues. Tandis qu'une longueur supérieure rend la conservation de la position assise plus compliquée.*
- Le **tablier** est amovible.
- Les **pieds** sont réglables en hauteur. *Le respect de ce critère permet de pouvoir glisser les pieds d'un lève-personne sous la baignoire lorsque l'autonomie des déplacements n'est plus possible.*

- La **bonde** est située du côté opposé à la plage de transfert.
- De même que **sa commande** qui est actionnable poing fermé. *Les personnes qui utilisent la plage de transfert pour accéder à la baignoire sont systématiquement installées dos à la plage de transfert. Par conséquent, elles ne sont pas gênées par la localisation de la bonde et ne risquent aucune blessure si elles se situent toutes deux du côté opposé à la plage de transfert.*
- Les systèmes de bouchon à chaînette sont à éviter.
- Le **revêtement** de la face supérieure de la **plage de transfert** est étanche et non glissant.
- Le revêtement du **fond de la baignoire** est antidérapant. *Le revêtement de la plage de transfert doit être non glissant sans pour autant être antidérapant afin de simplifier les mouvements de transfert de la plage vers la baignoire. Le fond de la baignoire doit quant à lui être antidérapant pour des raisons de sécurité valables pour tous mais également pour permettre un maintien plus aisé de la position assise.*
- La baignoire est de **couleur** contrastée par rapport à l'environnement immédiat.
- En ce qui concerne la **robinetterie** : voir la fiche « équipement » concernée.

TECHNIQUES SANITAIRE - BAIGNOIRE

Mise en œuvre :

- La **face supérieure de la baignoire** doit être à une hauteur de 50 cm depuis le sol.
- La **hauteur d'assise de la plage de transfert** se situe au même niveau que la face supérieure de la baignoire. *De cette façon, la hauteur de la plage de transfert se situe à une hauteur similaire à celle de l'assise du fauteuil roulant ce qui facilite la manœuvre du transfert. La face supérieure de la plage de transfert doit également correspondre exactement avec la face supérieure de la baignoire de façon à pouvoir se laisser glisser de l'une à l'autre.*
- L'**espace situé sous la baignoire** reste accessible par la présence d'un tablier amovible ou en disposant d'un dégagement d'au minimum 115 cm de longueur sur une hauteur de 14 cm sur toute la profondeur de la baignoire

situé du côté de la plage de transfert. Par conséquent, l'ensemble de cet espace doit être dépourvu de tout obstacle (passage de canalisation, piètements...). *Si la présence d'équipements entrave l'espace situé sous la baignoire, les pieds d'un lève-personne ne peuvent s'y insérer.*

- La **plage de transfert** résiste aux sollicitations nécessaires en matière de poids et d'étanchéité. *La plage de transfert doit pouvoir supporter le poids d'une personne et résister aux sollicitations des manœuvres de transfert. En outre, cette surface doit être étanche, car de l'eau y sera présente lors de la sortie du bain.*
- En ce qui concerne la mise en œuvre de la **robinetterie** et des **barres d'appuis** : voir les fiches « équipements » concernées.

Caractéristiques indispensables :

Mise en œuvre :

- Hauteur face supérieure baignoire et plage de transfert : 50 cm depuis le sol
- Réservation sous baignoire : min. 115 cm de long et 14 cm de hauteur. Dégagement libre de tout obstacle sur toute la profondeur de la baignoire du côté de la plage de transfert
- Bonde d'évacuation : côté opposé à la plage de transfert
- Plage de transfert étanche et résistant à un poids de 150 kg au minimum
- Robinetterie : voir fiche afférente

